



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 14 – numéro 1

Le 14 septembre 2011

Julie Gaudreault, agente d'information

Enjeux prioritaires à la Commission scolaire des Phares en 2011-2012

Le thème « Maintenir le cap sur la réussite de nos élèves, contre vents et marées » est plus qu'une image. Malgré les difficultés causées par le contexte budgétaire difficile, la Commission scolaire des Phares (CSDP) va de l'avant et a établi ses priorités pour l'année scolaire 2011-2012.

La première consiste à mettre en œuvre la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour 2010-2014 en assurant le suivi de cette démarche auprès du comité de pilotage. Le maintien du cap sur la réussite se réalisera également grâce aux conventions de gestion et de réussite éducative relatives aux établissements scolaires, car ces conventions comprennent des mesures concrètes pour améliorer la réussite de nos élèves. Leur déploiement nécessitera un suivi rigoureux et reposera sur chacun des membres des équipes-écoles qui ont été, depuis le début, impliqués dans leur élaboration.

Plusieurs directions d'écoles ont été nommées en 2010-2011 et ont pris place dans les établissements. La CSDP leur assurera au cours des prochains mois l'accompagnement et le support pour l'apprentissage de cette importante fonction, tout en sachant qu'elles pourront compter sur l'accueil et l'expertise des équipes-écoles respectives, de même que sur la collaboration des parents. On ne le sait que trop bien : l'éducation est un défi quotidien qui ne peut reposer sur les épaules d'une seule personne !

Les exigences budgétaires du ministère découlent du projet de loi no 100 : « Ce projet de loi a pour objet de mettre en œuvre certaines mesures annoncées lors du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette ». Pour atteindre cet objectif, on prévoyait notamment demander « aux organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi qu'aux universités un effort de réduction des effectifs de leur personnel

d'encadrement et de leur personnel administratif en privilégiant l'attrition¹ ». Dans ce contexte, la CSDP a adopté un budget déficitaire pour l'année scolaire 2011-2012 – les détails en sont toujours disponibles sur le site Internet de la CSDP : [voir le communiqué de presse](#).

La CSDP a donc pour priorité d'optimiser ses décisions budgétaires à venir en fonction des exigences ministérielles, ce qui inclut potentiellement des changements de pratiques. Nous devons énumérer les services offerts par la CSDP, déterminer le degré de nécessité de chacun de ces services en regard du service à l'élève, analyser les dépenses budgétaires encourues par ces services et faire les choix budgétaires en vue d'un retour à l'équilibre sans toucher les services à l'élève.

Au cours de la prochaine année scolaire, la CSDP entend également entretenir le partenariat établi avec le milieu : établissements scolaires, comités de parents, échanges entre les directions générales des commissions scolaires, organismes de développement et [Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent](#). La CSDP souhaite accentuer ses communications afin de nourrir ces partenariats essentiels.

La révision et l'adoption de nouvelles politiques constituent un autre enjeu prioritaire. Nous élaborerons notamment la *Politique sur le développement durable* et la *Politique linguistique*, alors que plusieurs autres politiques seront rafraîchies. Parmi ces dernières, on compte le *Règlement sur la délégation des pouvoirs*, la *Politique relative à la gestion du personnel cadre*, la *Politique relative à l'acquisition de biens et services*, la *Politique concernant l'organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)* et la *Politique relative aux dossiers d'élèves*. La CSDP explorera la possibilité d'échanges de services entre les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent afin d'optimiser les ressources disponibles pour nos élèves.

La CSDP fera la promotion d'une philosophie de gestion favorisant l'implication et le développement professionnel de l'ensemble de son personnel. Le mieux-être au travail devient une priorité soutenue par l'implantation du [Défi des Phares](#), en collaboration avec le [Marathon de Rimouski](#), début octobre, et la promotion de l'activité physique en partenariat avec chacune des écoles. L'information circulera davantage et les communications se feront de plus en plus par le biais de médias novateurs, et ce, dans toutes les sphères d'activités de la commission scolaire. Des [capsules vidéo](#) et [Twitter](#), par exemple, seront des moyens mis à contribution.

La question de l'intensification de l'anglais en 6^e année, liée à l'axe d'intervention « La réussite scolaire et la persévérance » de l'orientation 1 de la *Planification stratégique 2009-2014*, sera également inscrite à l'agenda pour l'année 2011-2012. Cette *Planification stratégique* devra par ailleurs être actualisée cette année, puisqu'on en sera à la mi-parcours.

¹Assemblée nationale du Québec, Projet de loi no 100, *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*, p. 3.

Bon nombre de défis se posent à nous dès maintenant pour la prochaine année – on peut consulter les [priorités de la CSDP pour l'année scolaire 2011-2012](#) sur son site Internet.

Le programme Partenaires de la réussite, priorité de Rimouski Ville étudiante pour l'année scolaire 2011-2012

La Commission scolaire des Phares est heureuse de s'associer à Rimouski Ville étudiante (RVé). Aux yeux de la CSDP, le programme *Partenaires de la réussite* est primordial pour contrer le décrochage, encourager la persévérance et favoriser la réussite des études. Nous souhaitons donc que le plus grand nombre d'employeurs endossent cette vision situant le travail et les études en complémentarité plutôt qu'en compétition.



Socialiser, éduquer et instruire les citoyens de demain implique que ces citoyens deviendront, un jour, partie prenante du marché du travail. Or, nous le savons tous, le marché du travail ne doit pas freiner l'accès à la diplomation, mais plutôt le faciliter. Voilà l'une des raisons d'être du programme *Partenaires de la réussite*. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site de [Rimouski Ville étudiante](#).

Hommage au personnel de la Commission scolaire des Phares

Lors de sa [séance du 30 mai 2011](#), le [conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares](#) a tenu à rendre hommage à tout le personnel

récemment retraité pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années passées à œuvrer dans le monde de l'éducation :

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Marjolaine Bernier-Dumais Claudette Castonguay Francine Doucet Jacques Poirier	Jean-Gilles Arsenault Jean-Marie Bélanger Pearl Bélanger Marcel Bourdages Lucie Côté France Desrosiers Lise Dumais Jocelyne Essiambre Francine Gaudreau Françoise Jackson Nicole Janelle Nicole Lanoie Simon Lépine	Danielle Beaulieu- Gauthier	Claudia Audet Denise Beaupré Maud Bérubé Monique Bérubé Christiane Bouchard Jocelyne Cyr René DeChamplain Nellie Deschênes Serge Doucet René Fraser Louise Gauvin Joanne Joubert Ginette Labbé

Christine Lévesque
 Mario Lévesque
 Jean Michaud
 Louis-Charles Langlois
 Carmen Ouellet
 Hélène Perreault
 Maurice Richard
 Guylaine Ross
 Normand St-Laurent
 Johanne Tremblay
 Jacques Tudeau

Monique Michaud
 Benoît Ouellet
 Lucie Ouellet-Marquina
 Jocelyne Rousseau
 Lise Roy

Souhaitons une belle et heureuse retraite à tous ces artisans accomplis de la réussite scolaire !

Le personnel de la CSDP compte par ailleurs plusieurs membres dont l'importante expérience doit être soulignée. Toujours lors de sa séance du

30 mai 2011, le conseil des commissaires adressait ses plus sincères félicitations à tous les employés cumulant dix années d'expérience :

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Joanne Landry Jacques Pettigrew	Michel Beausoleil Abderrahmane Ben Rherbal Ruth Bérubé Caroline Bois Yannick Bouillon Brigitte Côté Geneviève Couillard Ève Dechamplain France Desormiers Caroline Duchesne Mélanie Dumont Nicolas Gendron Véronique Gignac Julie Grenon Isabelle Harvey Élaine Isabelle Nicole Lanoie Martin Lemarbre Raymond Lepage Annie Lévesque Jean-François Litalien Pierre Lucas Mylène Marquis Édith Paradis Roberto Parent Isabelle Pelletier Lise Pelletier Marie-Ève Rioux Véronique Rouleau Karine Ruest Isabelle Soucy Jovette Taillefer Claudie Talbot Valérie Talbot	Nadia Leblond	Sylvie Anctil Denise Beaupré Suzan Chouinard Steeve Côté Linda Desbiens Guylaine Langlais Annie Larouche Karen Lauzier Claudine Rioux Nancy Thériault

Le conseil des commissaires de la CSDP, lors de cette séance, souhaitait aussi exprimer ses félicitations à sa précieuse

relève. Les membres du personnel comptant désormais cinq ans d'expérience sont :

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Vicky Boucher Carla Cholet Mario Gallant Anik Marquis	Marie-Andrée Banville Annie Bélanger Catherine Bouillon Marie-Christine Boulanger Anne-Cathy Boulay Harold Caissy Julie Canuel Isabelle Caron Paradis Karine Cyr Michèle Deschênes Nancy Desrosiers Valérie Desrosiers Karine Dubé Mélanie Dubé Jean-François Dumais Marie-Ève Dumais Philippe Dumais Élisabeth Fournier Pascale Fournier Debbie Gagné Christine Gagnon Maude Gagnon Jinny Huard Marie-Claude Jean Caroline Laflamme Marie-Hélène Lagacé Émilie Lagacé-Claveau Geneviève Larue-Lévesque Suzelle Lauzier Anne Lechasseur Nicolas Lévesque Mélanie Marquis-Tessier Nadia Michel Anne Normandeau Kathy Pineault Amélie Poirier-Gauthier Réjean Proulx Marie-Ève Rioux Marie-Ève Rouleau Catherine Roussel Amélie Roy Danielle Roy Isabelle Sénéchal Anne-Marie Sirois Karine Soucy Émilie Théberge	Geneviève Aspiros Solange Bertrand Geneviève Couture Josée Parent Marie-Michèle D'Astous Chantal Proulx	Joanie Belzile Anne-Marie Bérubé Laliberté Mélanie Blanchette Amélie Boudreau Gina Boudreau Pascale Brochu Kathy Dufour Geneviève Dumont-Fournier Caro-Lyne Fortin Sébastien Gagnon Nathalie Gignac Raynald Grégoire Claire Guérette Julie Harel Claude Jean Jean Jenniss Ève Lacroix Frank Larouche Julie Lavoie Jacinthe Leblond-Sirois Nathalie Lechasseur Édith Marquis Gaston Ouellet Marie-Ève Ouellet Céline Picher Carlo Potvin Nadia Pouliot Julie Proulx Mélissa Proulx Sylvie Proulx Édith Rioux Julie Soucy

Jeunes retraités et employés d'expérience de la Commission scolaire des Phares, le conseil des commissaires vous exprime sa gratitude et tient à

applaudir votre dévouement pour l'avenir des élèves de nos écoles et de nos centres.

Synthèse de la séance du conseil des commissaires du 27 juin 2011

Lors de la [séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 juin 2011](#), ce dernier a procédé à l'engagement de nouveaux employés :

NOM DE L'EMPLOYÉ(E)	TITRE D'EMPLOI	ÉTABLISSEMENT
Maryse Babin	Secrétaire	Écoles des Cheminots-de Saint-Rémi et Norjoli
Cyndi Coulombe	Secrétaire d'école	École des Cheminots-de Saint-Rémi
Chantal Gagné	Secrétaire	Services éducatifs
Claudia Huet	Agente de bureau, Classe 1	Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis
Guyline Jean	Technicienne en organisation scolaire	Services éducatifs
Josée Lafrance	Technicienne de travaux pratiques	École Saint-Jean et territoire de la CSDP
Lucie Meynier	Technicienne de travaux pratiques	École Paul-Hubert
Jocelyn Pelletier	Technicien en loisir	École Paul-Hubert
Simon Perreault	Technicien en loisir	École du Mistral
Édith Rioux	Agente de bureau, Classe 1	Services des ressources humaines
Mireille Sainte-Croix	Secrétaire d'école	École de l'Estran
Marie-Josée Saint-Laurent	Secrétaire	Services éducatifs

Lors de cette séance, Mme Mado Dugas a été nommée déléguée de la CSDP à l'Assemblée générale de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD).

Il a été résolu, lors de cette séance, que la CSDP signera une entente avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées afin de faire une demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour offrir le D.E.P. Opération d'équipement de production, et ce, dès janvier 2012. À suivre...

Au cours de cette séance, des nominations de directions ont été effectuées : M. Jean-Pierre Doucet est nommé directeur par intérim de l'école Du Rocher-D'Auteuil pour

une période n'excédant pas le 31 décembre 2011, M. Marc Tremblay est nommé directeur par intérim de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie pour une période n'excédant pas le 30 juin 2012, M. Bernard Dubé est nommé directeur adjoint par intérim de l'école Paul-Hubert pour une période n'excédant pas le 30 juin 2012 et Mme Patricia Côté est nommée au poste de directrice adjointe de l'école du Mistral à compter du 1^{er} juillet dernier.

D'autres nominations ont été faites lors de cette séance du conseil des commissaires : Mme Janice Lemoignan est nommée conseillère en gestion du personnel par intérim jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2012, Mme Julie Brûlé est nommée régisseuse à la paie par intérim jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2012 et Mme Nathalie Proulx est nommée agente d'administration aux Services des ressources financières par intérim jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus le 30 juin 2012. Enfin, Mme Claire Ruest a été confirmée dans le poste de conseillère en gestion de personnel jusqu'au 30 juin 2012.

Il a aussi été résolu lors de cette séance de maintenir l'affectation temporaire de M. Berchmans Couture au poste de régisseur adjoint aux immeubles aux Services des ressources matérielles jusqu'au 30 juin 2012, de maintenir l'affectation temporaire de M. Alain Lévesque à 50 % de sa tâche au poste de régisseur adjoint aux immeubles aux Services des ressources matérielles jusqu'au 30 juin 2012.

Le conseil des commissaires et la direction de la Commission scolaire des Phares souhaitent la bienvenue aux nouveaux employés et le meilleur succès dans leurs nouvelles fonctions à tous les membres du personnel !

Enfin, lors de cette séance, le conseil des commissaires a voté en faveur de l'octroi de différents contrats de réfection des immeubles.

De nombreux travaux réalisés dans les bâtiments de la CSDP à l'été 2011!



De nombreux travaux dans les bâtiments de la CSDP ont été exécutés au cours des derniers mois. Le conseil des commissaires et la direction de la CSDP souhaitent souligner l'importance du travail des

membres du Services des ressources matérielles. Il n'y a pas de petits chantiers : toutes les tâches d'entretien et de réfection des bâtiments de la CSDP sont de première importance pour le bien-être et la sécurité des élèves et du personnel.

En ce qui concerne les principaux projets en maintien des bâtiments réalisés grâce aux allocations du MELS,

pour un total de 2 838 000 \$, voici un portrait de l'état d'avancement des travaux :

La transformation de l'auditorium de l'école du Mistral de Mont-Joli en une salle de spectacles de calibre professionnel annoncée en juillet dernier, un projet de 1 680 000 \$, dont 1 250 000 \$ proviennent du MELS, suit son cours normal. L'ouverture de la salle de spectacles est prévue pour la seconde partie du mois de novembre prochain. Toute la démolition est complétée et la reconstruction avance bien.

Rappelons qu'après les travaux, en plus de la réfection des vétustés, la participation financière des partenaires mitissiens de la CSDP permettra que la salle soit équipée d'ajouts fonctionnels rehaussant sa prestance de façon considérable. La salle sera dotée d'un balcon orné de boiseries à l'arrière et sur une partie des deux côtés (et où se situeront 90 des 454 places assises), d'une seconde loge à l'étage, d'un vestibule d'entrée permettant de s'introduire discrètement dans la salle afin de ne pas gêner (par le bruit ou par la lumière) une prestation artistique en cours et d'un système de refroidissement permettant sa climatisation lorsque ce sera nécessaire.

La réfection des murs et de la toiture de l'école Marie-Élisabeth, un projet nécessitant un investissement de 600 000 \$, se poursuit. La réfection des murs et des renforcements intérieurs sont complétés, mais celle de la toiture sera réalisée hors des heures de classe.

Le système d'aqueduc et d'égouts à l'école de Mont-Saint-Louis a fait l'objet de travaux qui sont maintenant complétés, pour une somme de 175 000 \$. Tout s'est très bien déroulé. Il en va de même pour la réfection d'une partie des toitures de l'école Norjoli, un investissement de 100 000 \$.

À l'école Paul-Hubert, la réfection de la toiture de la bibliothèque et de l'enveloppe extérieure de l'auditorium, un projet au montant de 288 000 \$, ont été complétées au début de septembre. La réfection de l'aqueduc, qui nécessitera des travaux de 150 000 \$, sera réalisée en octobre prochain. La CSDP est actuellement en appel d'offres.

L'implantation de mesures pour améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école Paul-Hubert, toujours grâce à une aide financière du MELS, constitue un projet de 680 000 \$. Les travaux avancent selon l'échéancier. Ils seront complétés vers la fin d'octobre ou au début de novembre. Les gros travaux bruyants et complexes ont été réalisés en août et les autres se dérouleront à l'extérieur des heures de classe.

Ce projet consiste à construire un ascenseur en plein centre de l'école, à installer deux lève-personnes pour les personnes à mobilité réduite, le premier près de l'entrée de la piscine et le second pour donner accès aux locaux de musique. Ce projet prévoit



aussi l'aménagement d'une nouvelle entrée pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, située à l'entrée des élèves, du côté de l'avenue Sirois. Il s'agit d'un projet complexe, compte tenu de l'envergure des travaux à réaliser et de leur localisation dans l'école.

La CSDP a également aménagé de nouveaux locaux pour les élèves du Parcours préparatoire à la vie active (PPVA) à l'école Paul-Hubert, un projet de 80 000 \$. Ces travaux ont été complétés au début de septembre et les élèves ont intégré leur nouvel environnement le mardi 6 septembre dernier.

Parmi les projets en résorption du déficit d'entretien, dont les coûts sont défrayés par une allocation du MELS, on compte le remplacement des chaudières au Centre de formation des adultes (CFA) de Mont-Joli-Mitis, un projet de 300 000 \$ qui sera complété en octobre prochain. On a terminé au début de septembre la réfection des salles de toilettes à l'école de l'Écho-des-



Montagnes, un projet au montant de 225 000 \$. Le remplacement des chaudières à l'école des Quatre-Vents, pour 108 000 \$, sera complété en octobre prochain.

De nouveaux locaux pour le programme « Assistance technique en pharmacie » au CFRN ont été aménagés, pour 40 000 \$. Les locaux sont prêts. Le remplacement des vestiaires métalliques dans certaines écoles est entamé. Au total, 400 vestiaires seront remplacés, ce qui représente 70 000 \$ de travaux. Conformément à notre plan d'action en matière de nettoyage des systèmes de ventilation dans nos immeubles, les systèmes de ventilation de l'aile D et d'une partie de l'aile E au CFRN ont été nettoyés.

En ce qui a trait à l'aménagement des terrains de la CSDP, 250 000 \$ sont affectés à la réfection des pavages de stationnements de certaines écoles en septembre, notamment à l'école du Mistral, à l'école Saint-Jean, à l'école des Bois-et-Marées et à l'école de la Rivière.

Dans plusieurs écoles, on a procédé à plusieurs petits projets en améliorations, modifications et transformations, par exemple à la réfection des finis de plancher dans des classes, des bureaux et des corridors. Un budget de 75 000 \$ a également été alloué à la peinture de nos locaux. On compte aussi trois projets d'aménagement des cours d'école, aux écoles Norjoli, des Alizés et de l'Écho-des-Montagnes.

À noter...

Des nouvelles du CFRN

Le Service aux entreprises du Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN) de la CSDP se nomme désormais « Formation continue et Service aux entreprises ».

On y offrira à nouveau, dès le 21 novembre prochain, le Diplôme d'études professionnelles (DEP) Transport par camion donnant accès à la classe 1. Pour s'inscrire à la séance d'information du 15 septembre, on contacte Mme Émilie Sohier au 418 722-4957, poste 1241. Pour plus d'information, on clique [ici](#).

Attestations d'études professionnelles (AEP) : Une nouveauté est à venir au CFRN! L'AEP Éducatrice en service de garde en milieu scolaire sera dispensé dès novembre prochain à une cohorte d'éducatrices déjà à l'emploi de la

CSDP. Par la suite, d'autres cohortes seront formées. À compter de juin 2013, toutes les éducatrices en service de garde en milieu scolaire devront détenir cette AEP comprenant 390 heures d'activités. Pour connaître les développements concernant ce cours, on consulte [le site du CFRN](#).

Du cinéma de géant pour les élèves de la CSDP !

Le Carrousel International du Film de Rimouski tiendra son Festival international de cinéma jeunesse dans quelques jours, du 25 septembre au 2 octobre. La CSDP tient encore cette année avec fierté son rôle de partenaire communautaire de l'événement. La programmation de ce festival essentiel pour l'éducation cinématographique des élèves de la CSDP est disponible sur le [site Internet de l'organisme](#). Bon festival !

Dans le cadre du



n'oubliez pas de vous inscrire au

Défi des Phares